



N°1

- *Aux secrétaires de S1
- *Aux secrétaires de S2
- *Aux membres des bureaux des S2
- *Aux membres de la CA Académique

SOMMAIRE :

Action
Organisation des S1
Syndicalisation
Conseils d'administration
Courriers
Affectation des TZR, Stagiaires et non titulaires
Enquêtes de rentrée
Calendrier syndical
ANNEXES :
Enquêtes lycées
Enquête collège
Bilan affectation TZR
Bilan affectation non titulaires avec droit au réemploi
Bilan affectation non titulaires
Stage syndical

ACTIONS

A la date où j'écris cette circulaire, il est difficile de prévoir une date et la forme que prendra la première action d'envergure nationale. Le SNES et la FSU sont par nature dans une démarche de fédéralisation des actions avec l'ensemble des partenaires syndicaux. Les questions urgentes sont pourtant au rendez-vous, suppression des postes, classes très chargées en lycée et maintenant en collège, réforme de la mobilité, retour de la réforme du lycée... et même la grippe !

Le SNES s'était prononcé pour une action rapidement après la rentrée, mais le SE UNSA vient de décliner le rendez-vous intersyndical, montrant ainsi qu'il reste difficile de construire des actions unitaires. Pour autant nous ne restons pas immobiles, nous avons rencontré le recteur pour lui rappeler nos exigences en matière de moyens pour assurer des conditions de travail décentes pour nos collègues et pour nos élèves, pour demander que les conditions de préparation des opérations du bac soient améliorées de façon significatives et en amont de l'examen, pour demander le renforcement du dialogue social, des droits des élus du personnel, en particulier la prise en compte des remarques que nous pouvons faire en CTP. Et surtout, nous ne baissons pas les bras sur la question des heures supplémentaires en rappelant notre invitation à l'ensemble des collègues de refuser les heures supplémentaires au delà de celle qui peut nous être imposée. Rappelons que 20% des collègues qui respecteraient cette consigne mettraient le système en difficulté, car par les heures supplémentaires, le gouvernement réussit à masquer les manques dû aux suppressions de postes. Espérons que notre recteur aura l'oreille du nouveau ministre pour notre académie.

ORGANISATION DU S1

Dès la rentrée nous avons envoyé dans les établissements, la circulaire trésorerie avec le matériel permettant la constitution des équipes syndicales dans les établissements (S1). C'est ce qui fait une des forces de notre conception du syndicalisme, être au plus près du terrain, c'est aussi pourquoi dans les équipes syndicales dirigeantes, il n'y a pas de décharge syndicale complète. Merci à tous ceux qui n'ont pas encore répondu à notre fiche d'organisation des S1 de bien vouloir le faire rapidement, il vous suffit d'envoyer un Email à annie.becret@reims.snes.edu, en précisant qui prend en charge le S1 de l'établissement, ou simplement qui veut bien recevoir le courrier et afficher. C'est un travail qui prend peu de temps mais qui est fondamental dans la circulation et la transmission des informations. Au-delà du courrier, un secrétaire de S1 anime la section syndicale ; c'est davantage un travail militant, tout aussi nécessaire. Le S3 va organiser prochainement un stage sur le rôle des S1, les droits syndicaux et les CA.

BONNE RENTREE A TOUS

SYNDICALISATION

Le SNES au niveau académique, malgré les suppressions de postes, d'année en année, parvient à maintenir le niveau de syndicalisation, mais, l'accumulation des difficultés peut finir par avoir des conséquences. Dès la rentrée, il nous faut donc encore redoubler d'efforts pour tenter de développer la syndicalisation **en proposant le plus largement possible l'adhésion à tous nos collègues en rappelant les avantages à être syndiqué** : l'US, les fiches syndicales, les informations exclusives, les aides dans le métier, la participation à la construction de la réflexion syndicale, la participation active au mouvement social... N'hésitez pas à présenter les facilités de paiement, surtout aux jeunes collègues qui ont souvent des difficultés de trésorerie (paiement fractionné au delà des six fois annoncées, réduction d'impôt égale à 66% du montant de la cotisation). Vous pouvez profiter du matériel de syndicalisation en le distribuant de la main à la main et en accordant une attention toute particulière aux nouveaux collègues de votre établissement, veillez à l'accueil des stagiaires s'il y en a. L'essentiel de la syndicalisation d'une année se fait dans les trois premiers mois de l'année scolaire, c'est là que nous devons porter tous nos efforts afin de renforcer l'influence et les moyens de notre syndicat. La syndicalisation qui fait la force et l'unité du SNES, c'est l'affaire de tous

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections aux conseils d'administration vont arriver très vite, pensez à la constitution des listes pour le conseil d'administration. Les enjeux sont toujours aussi importants, même si quelques uns d'entre vous peuvent penser que ça ne sert à rien, nous sommes convaincus du contraire, et le ministère aussi qui scrute avec envie les résultats. Au moins c'est un lieu où le chef d'établissement est dans l'obligation de soumettre ses projets et où ils doivent être validés.

Les élections aux CA sont aussi un **élément constitutif de la représentativité du SNES** ; elles sont une **tribune** où exprimer nos idées, et les CA sont un **lieu de délibération** où les personnels peuvent intervenir et imposer un point de vue, il faut absolument être présent pour ne pas laisser un champ revendicatif inoccupé.

Faites des listes syndicales SNES ou FSU. Ce sont les seules à être comptabilisées par l'administration comme listes syndicales, les listes intersyndicales sont mises dans les divers. Rien n'interdit de travailler ensuite en intersyndicale des personnels dans les conseils, mais les élections sont un enjeu encore plus important depuis les changements dans la représentativité syndicale ! **Deux noms suffisent pour déposer une liste syndicale.**

COURRIER

Rappel : un courrier nominatif est strictement privé et ne doit en aucun cas être ouvert, le cas échéant c'est une infraction passible de sanctions pénales. Nous donner un nom, c'est la garantie de la distribution et de la discrétion. Seules, les sections d'établissement pour lesquelles nous avons un nom pour recevoir le courrier syndical, ont reçu la liste des adhérents 2008 / 2009, mise à jour des collègues titulaires syndiqués et mutés.

ENQUETES DE RENTREE

Comme tous les ans nous vous adressons les enquêtes rapides de rentrée, merci de bien vouloir y consacrer quelques minutes, pour les remplir et nous les renvoyer (Courrier, Fax, Email), nous en avons besoin, même incomplètes pour confronter les réalités des collèges et lycées à l'idéal administratif. Sachez que nous avons à plusieurs reprises pu informer le recteur de situations locales qu'il ignorait

CALENDRIER SYNDICAL

Sauf modifications dues voici le calendrier prévisionnel des instances académique.

BUREAU (matin)	CA ACADEMIQUE (après midi)
11/09/09	11/09/09
13/09/09	13/09/09
08/01/10	08/01/10
05/03/10	05/03/10
23/04/10	
04/06/10	04/06/10
25/06/10	

AFFECTATIONS DES T.Z.R.

La comparaison des chiffres de fin août 2008 avec ceux de cette année est édifiante...

Notre académie a perdu (hors E.P.S.) 120 TZR !

Bien sûr, l'explication majeure réside dans la suppression de 78 moyens de remplacement dans le cadre du budget... mais cela ne suffit pas à expliquer cet écart. Il y a aussi une dizaine de collègues en plus en situation particulière (disponibilités, mises à disposition diverses...). Le reste provient de la stabilisation de TZR dans le cadre du mouvement intra. On ne peut, bien sûr, que s'en féliciter pour ces collègues qui attendaient cela depuis de longues années parfois. Cependant, cela veut aussi dire que les possibilités de remplacement par des personnels titulaires seront encore plus limitées que l'an passé. N'oublions pas que les 166 rattachés à temps plein ne sont pas tous (loin s'en faut) disponibles pour des remplacements car beaucoup d'entre eux sont d'ores et déjà prévus pour effectuer des remplacements de collègues en congé de maternité, en CLD ou CLM...

On peut, en fait, dire que, dans quasiment toutes les disciplines (sauf peut-être en STI), le "vivier" des TZR est faible (38 rattachés à temps complet en lettres modernes mais seulement 21 sans aucun service prévu ... alors qu'il y a 16 zones de remplacement dans l'académie) voire inexistant (6 rattachés à temps complet en histoire-géographie mais seulement 1 sans aucun service prévu).

AFFECTATION DES NON-TITULAIRES :

Les Maîtres Auxiliaires, dont le nombre global n'évolue guère, sont pour 42 % d'entre nommés sur un seul établissement et à temps complet, soit le double de l'an passé à pareille époque ; à l'inverse, le nombre de rattachés en attente de suppléance baisse considérablement (de 47 % à 21 %).

Le nombre des contractuels, lui, ne cesse de croître (2008 : 412 ; 2009 : 501 soit + 89). Bien sûr, cette augmentation est à rapprocher des 78 moyens de remplacement disparus chez les TZR !

Il y a plus de 5 % de contractuels en plus étant nommés sur un établissement et à temps plein ; par ailleurs, le nombre des "sans affectation" diminue sensiblement (plus de 10 %).

Pour autant, comme c'est le cas depuis plusieurs années, il faut faire une distinction très nette entre disciplines d'enseignement général et disciplines techniques ou professionnelles.

Ainsi, dans plusieurs de ces dernières disciplines (ex : STMS, Génie construction et réalisation, arts appliqués, biotechnologies...-), le rectorat et les corps d'inspection sont déjà "en chasse" de nouveaux candidats pour "boucher les trous"...

Notons que 98 collègues sont bénéficiaires d'un contrat à durée indéterminée... dont seulement huit issus des disciplines générales !!! Rappelons que, pour bénéficier d'un CDI, il faut une ancienneté d'au moins six ans sans interruption ; aussi, dans les disciplines générales, assez nombreux sont les contractuels à avoir plus de six ans d'ancienneté mais souvent avec des "coupures" qui ne sont pas de leur fait mais bien du fait de l'administration qui n'a pu leur donner du travail... Cela relève de la double peine !

Lors de la session 2009, 14 non-titulaires ont réussi un des concours.

Dans l'absolu, on peut trouver que c'est peu... mais, si l'on se réfère aux possibilités ouvertes, ce n'est pas si mal.

En effet, hormis les concours externes, les ouvertures de concours sont de plus en plus rares et il n'est pas facile de tout concilier (cours, préparations de cours, corrections, déplacements, vie personnelle voire familiale... et préparation du concours).

BUREAU DEPARTEMENTAL DES ARDENNES / DEPLIANT DE RENTREE : ERRATUM

Dans le dépliant de rentrée une malencontreuse erreur nous a fait oublier Chantal Dupont dans la liste des membres élus du bureau départemental des Ardennes. De même nous avons oublié de signaler l'élection de Olivier Lefort comme secrétaire départemental adjoint. Mille excuses à nos camarades. Voici la section départementale des Ardennes au complet.

Secrétaire : Karine FUSELIER

Secrétaire départemental adjoint : Olivier LEFORT.

Membres du bureau : Agnès ALLEMAND, Maryline BRIZZI, Céline DOEBELIN, Chantal DUPONT, Didier JANIN, Olivier LEFORT, Christian MARRY, Michelle POLLATZ, Frédéric THIBAUT.

Encore une fois, bonne rentrée à tous

Le Secrétariat Académique

Annie BECRET, Guy BOURGEOIS, Chantal DUPONT, Christophe GIRARDIN, Esther JOBERTIE, Yannick LEFEBVRE, Frédéric LOPEZ, Jean-Claude RICHOLLEY, Patrick SARRAZIN, Célia VOLLONAT.

SNES CHAMPAGNE ARDENNE

ENQUETE RAPIDE DE RENTREE 2009 2010 (Lycées)

Cette enquête est à retourner très vite à la section académique (si possible fax ou email)

Établissement

Ville

Effectif total : rentrée 2008 2009

Secrétaire SNES

rentrée 2009 2010

Nous vous demandons de répondre même de façon incomplète à cette enquête, dès les premiers jours de la rentrée ceci afin de pouvoir donner à la presse et à tous nos interlocuteurs des informations autres que celle « officielles » du rectorat. Vous pourrez les compléter ensuite au fur et à mesure.

Pour le tableau ci dessous, nous insistons sur la nécessité de donner les effectifs classe par classe et non globalisées par niveau (technique permettant au rectorat d'afficher des effectifs moyens acceptables).

Précisez pour les 2des, 1ères, terminales, BTS et prépa le type de section.

Par classe	secondes		premières		terminales		BTS		Prépa	
	type	effectif	type	effectif	type	effectif	type	effectif	type	effectif
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
TOTAL										

Divisions supprimées (nombre niveau)

Divisions créées (nombre, niveau)

Options créées

Options supprimées

*Les groupes de langues (LV1 - LV2 - LV3) en terminale sont-ils limités à 20 élèves pour la totalité de l'horaire ?
Des groupes de compétences en LV sont-ils mis en place (merci de donner le plus de détails possible)*

Quels sont les problèmes et difficultés rencontrés lors de la dernière session du bac ?

Comment la reconquête du mois de juin s'est-elle faite ? Quelles en sont les critiques ?

N'oubliez pas de nous signaler le plus vite possible les problèmes de rentrées (emploi du temps orientation...)

Email : s3rei@reims.snes.edu

Fax : 03 26 88 17 70

ENQUETE RAPIDE DE RENTREE 2009 - 2010 (collèges)

Cette enquête est à retourner à la section académique 35- 37, rue Ponsardin 51100 REIMS fax 03 26 88 17 70

ÉTABLISSEMENT :

VILLE :

Secrétaire SNES :

Nous vous demandons de répondre, même de façon incomplète,
à cette enquête dès les premiers jours de la rentrée, vous pourrez la compléter ensuite. Merci.

Effectif COLLÈGE:		Effectif SEGPA :		Effectif total :	
Rentrée 2008 -2009	-----	Rentrée 2008 -2009	-----	Rentrée 2008 -2009	-----
Rentrée 2009 -2010	-----	Rentrée 2009 -2010	-----	Rentrée 2009 -2010	-----

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
6 ^{ème}											
5 ^{ème}											
4 ^{ème}											
3 ^{ème}											

Pour remplir ce tableau, nous vous demandons de fournir les effectifs classe par classe et non globalement par niveau – Merci.

Entourez les classes spécifiques et précisez ci-dessous leur appellation (insertion, projet professionnel, européenne ...)

Les « questions à poser à la rentrée » dans le courrier de S1 peuvent vous aider à compléter la suite :

Grands changements depuis l’an dernier : (*suppressions ou créations de divisions, d’options, de langues vivantes ...*)

Dispositifs particuliers mis en place :

atelier relais, alternance, découverte professionnelle ... aide aux élèves, PPRE...

Conditions de la validation du niveau A2 en LV et du B2I

Ambiance générale en ce début d’année :

Questions – problèmes divers ? (*horaires, bivalence, groupes de compétences en langues vivantes, décharges , postes à compléments de service, ...*)

Premier bilan Ambition Réussite (à développer au dos).